



Pour toutes informations sur notre volet social, pour lire ou relire nos communications, pour entrer en relation avec vos représentants, pour adhérer en ligne, rendez-vous sur notre Site Internet : www.syndicat-unifie-cecaz.fr

SU 03 / 21

Nice, le 11 mars 2021

Une compétence et une efficacité reconnue dans les urnes !

La mise en place du nouveau Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS) continue puisqu'elle se déroule en deux parties : le Représentant des salariés sociétaire qui vient d'être élu par un scrutin clos le 10 mars, ensuite les deux Représentants des salariés universel et le Représentant du CSE seront désignés par les élus du CSE lors de nos deux prochaines réunions.

Notre CSE étant géré par une alliance entre notre Organisation Syndicale et la CGC, nous avons décidé, dans cette configuration, de présenter une liste commune.

Notre liste concernant le Représentant des salariés sociétaire composée d'Isabelle FAYOLLE, notre Secrétaire de CSE, et de Gérard OLIVIERI, membre du Bureau du CSE, a été largement élue, mercredi 10 mars, avec 78,55 % des voix.

Lors des dernières élections pour la mise en place du CSE d'octobre 2019, nous avons obtenu 39,15 % et la CGC, 23,91 %, soit un score global de 63,06 %.

Nous progressons donc de 15,49 % au global et le syndicat FO régresse du même score, à 21,45 %.

Cette progression reflète la compétence et l'efficacité de nos équipes à travers la gestion de notre CSE ainsi que notre travail syndical au quotidien.

Un grand merci à tous celles et ceux qui nous ont apporté leur suffrage.

Les salariés, dans le prochain Conseil d'Orientation et de Surveillance dès le 23 avril, seront donc représentés par Isabelle FAYOLLE, Sylvie PANARELLO, Philippe BERGAMO du Syndicat Unifié-Unsa et par Gérard OLIVIERI de la CGC.

Le Bureau du Syndicat Unifié/UNSA.